



SNOW COOL



Territorialité	Monde entier
Domicile de l'assuré	Union Européenne
Age limite	70 ans

Assistance

- Frais de secours, recherche et sauvetage à concurrence de 4.000 € par assuré par tout type de moyens terrestres ou aériens, y compris pour le ski " hors piste "
- Frais de transport en ambulance jusqu'à l'hôpital le plus proche
- Mise à disposition d'un titre de transport pour un membre de la famille
- Retour des accompagnants
- Rapatriement de l'assuré à son domicile
- Retour anticipé de l'assuré

Assurances

Si à la suite d'un accident vous ne pouvez continuer la pratique du ski...

- Remboursement du forfait de remontées mécaniques (au prorata temporis) maximum 400 € par assuré
- Remboursement des frais d'école de ski (au prorata temporis) maximum 400 € par assuré
- Indemnité de 50 € par jour en cas d'incapacité temporaire accidentelle, maximum 8 jours
- Interruption de séjour aux mêmes conditions, maximum 1.500 € par événement
- Bris accidentel de ski, remboursement de la location de ski de substitution, maximum 150 € par assuré

Pour tous les cas, l'engagement de la Compagnie est limité à 1.500€ par famille au titre des garanties Assurances.*

Responsabilité Civile, vie privée

- Assurance de la Responsabilité Civile, sans franchise
 - Dommages corporels 450.000 €
 - Dommages matériels 45.000 €

Et en option..

Frais médicaux à l'étranger

- Prise en charge ou remboursement des frais médicaux à concurrence de 10.000 €, sans franchise
 - directement en cas d'hospitalisation
 - au retour de l'assuré et sans intervention de la Sécurité Sociale pour les autres frais de santé.

Tarifs

	SEMAINE	SAISON**
Individuel	12 €	29 €
Famille*	43 €	95 €

OPTION FRAIS MÉDICAUX	SEMAINE	SAISON**
Individuel	1 €	3 €
Famille*	2 €	6 €

**On entend par Famille, 2 parents et jusqu'à 3 enfants de moins de 25 ans.*

*** Saison : de décembre à fin avril*